

Compte-rendu de la conférence de Régis Ambroise du 7 décembre 2016 sur

Paysage et agriculture

par Paul Savary

Présentation du conférencier – Régis Ambroise

Après des études à l'Institut National Agronomique, Régis Ambroise exerce en tant que conseiller agricole dans le Haut-Jura. Il complète sa formation d'agronome par l'équivalent d'un master en urbanisme et travaille ensuite sur des problématiques liées à ce domaine, en région parisienne. Il rejoint le ministère de l'équipement dans les années 1980 pour y travailler à la « mission paysage ». A l'époque, l'Etat s'intéresse peu au paysage, en dehors de la protection des sites remarquables. En 1993, la « Loi paysage » change la donne en donnant de la valeur aux « paysages du quotidien ». C'est également après 1992 et le sommet de Rio que le concept de développement durable commence à être pris en compte. La réforme de la PAC de 1992 intègre les problématiques environnementales. Les Plans Développement Durable doivent articuler agriculture, protection de l'environnement et aménagement des paysages. En 1999, le Code Rural mentionne explicitement la mission de gestion du paysage qu'assurent les agriculteurs. C'est dans ce contexte que dans les années 1990 à 2012, Régis Ambroise a travaillé sur l'agriculture, les paysages et le développement durable au sein des ministères de l'équipement, de l'environnement et de l'agriculture. Il a participé à la rédaction de la Convention Européenne du Paysage du Conseil de l'Europe. Beaucoup d'agriculteurs ont été impliqués dans ses différentes missions et il accorde beaucoup d'importance aux échanges qu'il a pu avoir avec eux. Il a terminé sa carrière en 2012 au ministère de l'agriculture. Il a coécrit plusieurs ouvrages dont *Paysage et Agriculture pour le meilleur !* Educagri-éditions avec Monique Toubanc et *Aménager les paysages de l'après pétrole* aux ECLM avec Odile Marcel et co-anime le collectif Paysages de l'Après-Pétrole.

Après avoir demandé au public quelles étaient les questions qu'il se posait lorsqu'on leur parlait de paysage, Régis Ambroise a décrit l'évolution des paysages aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles avant d'aborder leur évolution future au 21^{ème} siècle et la façon dont il faudrait analyser les relations entre agriculture et paysage dans le cadre d'une transition énergétique. Les thèmes évoqués durant la conférence sont ici résumés.

Des Cisterciens à la fin du 19^{ème} siècle

Dès le Moyen-Âge, les Cisterciens ont cherché à imprimer leurs valeurs sur le paysage. Comme l'explique Georges Duby, le puits de lumière placé au centre du cloître inspirait les prières des moines. Ce sont également les paysages dégagés et lumineux grâce à leur mise en culture qui ont été assimilés au « bien » tandis que les friches et les bois étaient plutôt associés au « mal ». Cette conception du paysage humanisé permettant à la fois de nourrir la population et de faire un rappel à la Jérusalem céleste a accompagné les défrichements du Moyen-Âge. Aujourd'hui encore, le terme de « friche » a une connotation négative.

De 1788 à 1790, l'agronome anglais Arthur Young parcourt la France et la décrit de façon très négative. Les campagnes sont peu organisées, il parle de catastrophe. Néanmoins, il s'émerveille en arrivant dans les Cévennes gardoises près du village du Vigan où il observe des jardins irrigués en terrasses sur d'anciens blocs de roches. Selon lui, cette exception est due au fait que les paysans y sont propriétaires de leurs terres.

La Révolution Française cherchera, à la manière des Cisterciens, à matérialiser ses idées dans l'aménagement du paysage. Le projet agronomique et paysager que les révolutionnaires envisagent pour la France du 19^{ème} siècle est axé sur trois messages. Un message politique selon lequel il faut rendre la terre aux paysans. Un message technique qui accompagnera la mise en place de systèmes de polyculture-élevage au sein desquels l'arbre occupe également une place importante. Il faut faire fructifier les terres incultes et les montagnes, empoissonner les rivières, etc. Ce projet a aussi une dimension culturelle. Il faut allier l'utile à l'agréable en façonnant des paysages qui suscitent l'émerveillement et reflètent les importants changements qu'a provoqués la révolution en France. L'iconographie révolutionnaire met en valeur la métamorphose des campagnes de façon utopique. Cependant, les changements sont réels et à la fin du 19^{ème} siècle, la France est reconnue comme le jardin de l'Europe grâce aux nouvelles pratiques agricoles mises en œuvre et aux changements sociaux dans les campagnes.

Pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle, dans chaque département, les meilleurs agriculteurs selon les valeurs de l'époque obtiennent des primes d'honneurs. A cette occasion, on réalise des plans et des dessins de leurs exploitations. Ces illustrations nous montrent par exemple des systèmes dans lesquels le bétail pâture au milieu d'arbres fruitiers. L'agriculture se réfléchit à l'échelle du paysage. C'est aussi à partir de cette période que les vignes sont alignées. L'alignement se fait en direction des bâtiments du domaine et permet de le mettre en valeur. Les paysans accordent de l'importance à l'esthétique, comme en témoignent certains noms de lieux-dits (« Bellecombe » dans le Jura). Ces paysages inspirent, à l'époque, des impressionnistes tels que Pissaro. Cependant, il convient de noter que la valeur des paysages est en général reconnue par les paysans bien avant que les artistes ne la mettent en évidence.

Les composantes du paysage sont finement analysées afin d'exploiter au mieux les ressources naturelles à disposition que sont le sol, l'eau, l'animal, les cultures, la pierre et les arbres. A cette époque, de nombreuses races d'animaux sont sélectionnées pour leur adaptabilité à chaque terroir. Des rigoles et des captages sont créés pour amener l'eau là où on en a besoin ou l'évacuer des endroits où il y en a trop. Des murets de pierre sont érigés. Les pratiques agricoles sont

adaptées à chaque territoire. Apparaissent alors les principales structures paysagères que nous connaissons : les bocages à haies hautes ou basses, les bocages lithiques, les openfields, les terrasses, les combes, etc. Comprendre les principes de fonctionnement de ces structures paysagères permet de ne pas détruire ce que l'on peut appeler les « murs-porteurs » du paysage, une haie haute parallèle à une vallée par exemple. Bien que l'on puisse considérer aujourd'hui qu'à cette époque la France était peu productive, des régions aux conditions climatiques rudes ou au potentiel agronomique faible telles que les Cévennes ou les Vosges étaient alors parmi les plus densément peuplées de France.

Le 20^{ème} siècle et les changements liés aux énergies fossiles

L'utilisation des énergies fossiles permet de mécaniser l'agriculture, d'avoir recours aux engrais de synthèse et aux pesticides. Le slogan d'une publicité de la société pétrolière FINA pour des engrais, des produits phytosanitaires et des produits pétroliers, «une nouvelle organisation européenne pour la production et la distribution des produits pour l'agriculture », résume bien les évolutions drastiques qui ont lieu en agriculture au cours du 20^{ème} siècle. Au 19^{ème} siècle, les paysages avaient été transformés afin de tirer au mieux parti des ressources naturelles. De la même manière, au 20^{ème} siècle, les paysages sont réorganisés afin de profiter le mieux possible des énergies fossiles, pratiques et bon marché. Les territoires les moins rentables sont abandonnés. L'exode rural vide les campagnes. Les politiques de remembrement simplifient les parcelles et négligent les haies et les arbres. Alors qu'auparavant on pouvait produire sur un même terrain des fruits, du bois et du lait par exemple, la polyculture-élevage est souvent remplacée par de la monoculture. Les conseillers agricoles sont formés selon cette nouvelle logique. Au lieu de comparer les résultats de deux exploitations de façon complète, ils les comparent par atelier de production. Ainsi, un éleveur n'ayant que cette activité sera plus performant qu'un éleveur produisant également des fruits sur ses prairies si l'on compare entre eux les deux ateliers élevage. On conseille alors au second d'abandonner les productions fruitières.

Néanmoins, dans les années 1990, on prend conscience des problèmes que pose le nouveau modèle agro-industriel. Brice Lalonde, ministre de l'environnement entre 1988 et 1992, s'attaque au lobby agricole au sujet de la pollution des eaux. On commence ainsi à parler d'agriculture durable. La réforme de la PAC de 1992 introduit des normes environnementales et initie l'abandon des subventions proportionnelles à la production. Cependant, les nouvelles subventions sont proportionnelles aux surfaces cultivées. Elles privilégient ainsi les grandes fermes aux dépens des plus petites. Cette réforme ne stoppe donc pas l'exode rural.

Dans les années 2000, le changement climatique entre dans les consciences. Sa principale cause, l'utilisation des énergies fossiles, est clairement identifiée. On conçoit alors que pour limiter ce problème, il faudra se passer de ces sources d'énergie. Cela implique à nouveau des transformations radicales des paysages agricoles.

Comment répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle ?

En ce qui concerne les paysages, les principaux enjeux actuels sont :

- La banalisation des paysages qu'ont engendrée la simplification et la spécialisation des systèmes agricoles
- La fermeture du paysage liée à la déprise agricole et à l'augmentation consécutive des surfaces forestières
- Le brouillage du paysage causé notamment par le phénomène d'urbanisation des campagnes. Le pétrole bon marché permet à des gens travaillant en ville de s'installer à la campagne. La façon dont les villages s'urbanisent pour répondre à cette demande est souvent incontrôlée.

Pour répondre à ces enjeux concernant le paysage, il faut tout d'abord connaître la définition de « paysage ». Selon la Convention Européenne du Paysage, il s'agit « *d'une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La perception qu'en ont les populations est mise en évidence dans cette définition. Ainsi, un paysage peut être perçu comme un espace de production par les agriculteurs et plus généralement comme un cadre de vie pour les habitants (qui peuvent aussi être agriculteurs).

Des questions sont à résoudre en lien avec les paysages et les nécessaires transitions à venir :

- Comment une connaissance fine des paysages ruraux peut améliorer les performances environnementales et énergétiques des agriculteurs ?
- Comment des produits en lien avec leur terroir peuvent être mieux valorisés en profitant de l'image de qualité du paysage et des externalités environnementales positives produites ?
- Comment le travail sur les paysages peut renforcer les partenariats entre les agriculteurs et le reste de la société ?

Actuellement, les réponses proposées ne sont pas à la hauteur des changements nécessaires. Alors que les politiques de remembrement avaient mobilisé énormément d'investissements, les efforts mis en œuvre aujourd'hui sont nettement moindres.

Malgré tout, les quelques exemples suivants permettent d'envisager la forme que pourraient prendre les réponses aux questions soulevées précédemment :

Viticulture sur les Dentelles de Montmirail dans le Vaucluse

Dans le massif des Dentelles de Montmirail, les vignerons produisent le vin doux naturel d'appellation d'origine protégée Muscat de Beaumes-de-Venise. Pour intensifier la production, de nouvelles terrasses ont été créées sans tenir compte des risques d'érosion des sols. Dans certains cas, des vignes ont été plantées sur des terres peu propices à la viticulture pour toucher plus de subventions sans risquer toutefois de dépasser les quotas de production. Des inondations ont provoqué une forte érosion des sols et ainsi menacé ce terroir. Le classement de certaines parcelles en forêt de protection n'a pas permis de limiter ce problème. En effet, l'absence d'entretien a favorisé les incendies. Ainsi, aussi bien l'intensification de la viticulture que la stricte conservation du milieu ont eu des effets négatifs. Un paysan a su trouver une solution en concevant un projet avec l'aide d'un géomètre et de l'expérience de son père. Il a planté des vignes en

tenant compte de la position des crêtes et des talwegs et a planté des haies pour limiter les inondations. Il n'a pas été touché par les problèmes d'érosion. De plus, il a créé un paysage agréable esthétiquement, qui a été labélisé « paysage de reconquête » par Ségolène Royal alors ministre de l'Environnement en 1993. Ce projet a été mené sans aucune subvention et est un parfait exemple de « développement durable ». Ce viticulteur a été invité par Régis Ambroise lors des colloques organisés dans le cadre de la rédaction de la Convention Européenne sur les Paysages. Son expérience a contribué au fait que, dans cette convention, le paysage est perçu comme l'objet d'un projet et non pas comme objet de protection. Aménager un paysage peut aussi signifier créer un patrimoine futur.

L'approche agro-écologique du paysage dans le Jura

Dans le Haut-Jura, le paysage est traditionnellement organisé de la façon suivante. Les fermes se trouvent dans les combes. Autour se trouvent des prairies, puis des pâturages boisés appelés « prés-bois », puis viennent les forêts et plus haut encore des chalets et des granges autour des pâturages d'été. Ce système persistait tant que les exploitations ne comptaient qu'une vingtaine de vaches. Les prés-bois étaient entourés de murets. Les vaches y pâturaient en été et revenaient à l'étable deux fois par jour pour la traite et les prairies dans le fond des combes, plus riches, étaient réservées à la récolte du foin pour l'hiver. Avec l'augmentation des cheptels, cela fonctionne différemment. La ressource herbagère des prés-bois ne suffit plus. Les vaches devraient paître plus loin de la ferme au fur et à mesure que la saison de végétation avance et cela n'est pas compatible avec la fréquence des traites. Les prés-bois sont donc abandonnés. Il faut alors fertiliser les prairies ce qui détruit la flore des montagnes qui donne le goût spécifique au Comté et donner des rations d'hiver aux vaches en été. Il faut également acheter de la farine dans le Bas-Jura pour nourrir les animaux. Le paysage est dégradé et des problèmes de pollution apparaissent également. Une solution pourrait être d'utiliser des salles de traite mobiles. Ainsi, les vaches pourraient tirer profit des prés-bois éloignés de l'exploitation. Ce système d'exploitation serait plus économe en ressources. D'autre part, cela contribuerait au développement local du tourisme car les prés-bois constituent des espaces très agréables pour la pratique de la randonnée ou du ski de fond par exemple. Dans le Jura, certains éleveurs continuent d'utiliser les prés-bois. Ils font parfois plusieurs métiers, vivant en partie du tourisme. Il est important d'aider ces paysans pour le service de gestion du paysage qu'ils assurent.

La Ferme de Villarceaux dans le Vexin

Jusqu'en 1993, l'agriculture intensive était pratiquée sur les grandes parcelles de la Ferme de Villarceaux. Puis, ce domaine de 600 ha de cultures et de forêt qui avait été racheté par la Fondation pour le Progrès de l'Homme a changé ses modes de production. Trois ingénieurs agronomes de l'ENSAT l'ont transformé. Ils ont converti les cultures à l'agriculture biologique. Pour éviter les proliférations de ravageurs des cultures, ils ont créé des parcelles d'une largeur maximale de 120 m, toutes séparées par des haies ou bandes enherbées servant d'habitats refuges aux espèces d'oiseaux, d'insectes auxiliaires, et autres, contrôlant les populations de ravageurs. Ces insectes ne peuvent en moyenne pas aller au-delà de 60 m de leur refuge. C'est cette norme qui a servi à organiser le nouveau parcellaire. Alors que les parcelles faisaient auparavant entre 20 et 40 ha, elles n'en font plus que 8 ha en moyenne. Ils ont diversifié les cultures afin d'allonger

les rotations, installé des parcelles agroforestières, intégré les bosquets dans les pâtures. De même, ils ont investi dans un cheptel ovin et bovin et installé des prairies dans les rotations de l'exploitation de façon à stocker l'azote provenant des légumineuses et se passer d'engrais chimique. Leur démarche a été accompagnée de la création d'un centre d'éco-développement et de chemins de randonnée afin de favoriser le contact entre la société civile et les agriculteurs.

Conclusions

Les principales conclusions à retenir de la conférence de Régis Ambroise afin de « dessiner les paysages agricoles pour un développement durable et harmonieux des territoires » sont :

- « Rechercher des solutions contextualisées s'appuyant sur l'histoire et la géographie des territoires.
- Travailler sur des approches intégrées et multi-fonctionnelles s'opposant au zonage monofonctionnel des sols.
- Impliquer les populations, comme expertes de leurs territoires et premières concernées par leur cadre de vie.
- Joindre l'utile et l'agréable, oser parler de beauté. »

La conférence s'est terminée par un échange entre les étudiants présents et Régis Ambroise. Les questions concernaient surtout la façon dont la nouvelle génération d'ingénieurs agronomes ou forestiers, entre autres, pouvait faire en sorte d'accompagner les changements nécessaires. Régis Ambroise a expliqué que les mentalités étaient en train de changer et que pour favoriser ce changement, il fallait être au contact du terrain. Les échanges avec les acteurs sont toujours plus fructueux sur le terrain. Chacun apporte sa propre connaissance et des conflits peuvent être évités grâce à ce partage de savoirs et de points de vue.